

Formation montage - démontage, utilisation et vérification journalière des échafaudages fixes et roulants

Personnes concernées

Personnel (chef de chantier, chef d'équipe, technicien, agent, opérateur...) appelé à diriger ou participer au montage / démontage d'un échafaudage fixe de moins de 24 mètres de hauteur (selon la notice du fabricant) et d'un échafaudage roulant Cette formation s'adresse aux monteurs et utilisateurs d'échafaudage de pied hors multidirectionnel complexe

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Acquérir les connaissances du cadre réglementation relatives aux échafaudages fixes et roulants
- Acquérir les compétences nécessaires au montage et au démontage d'un échafaudage fixe et roulant dans les limites de la notice technique du fabricant.
- De vérifier l'état de conservation d'un échafaudage, à l'examen de son adéquation au travail à réaliser, à son utilisation dans les conditions optimales de sécurité.
- De répondre à l'obligation réglementaire de confier le soin des vérifications d'échafaudages à des personnes compétentes, et son utilisation à des employés formés
- Savoir utiliser cet échafaudage en sécurité.

Contexte

Les chutes de hauteur constituent l'une des premières causes d'accidents du travail graves et mortels dans l'Union Européenne. Les chutes à partir d'échafaudages occupent une place importante dans ces statistiques. Des dispositions visant à réduire ces accidents ont été adoptées par la directive 2001/45/CE transposée en droit français par le décret n° 2004-924 du 1er septembre 2004, relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur (dont la définition des échafaudages visés et la formation obligatoire au montage/démontage).

Contenu de la formation

FORMATION THÉORIQUE

Module 1 : Cadre réglementaire, accidents et responsabilités

- Textes applicables : Code du travail, décret 2004-924, circulaire DRT 2005-08, arrêté vérifications, recommandation CNAM R408, R457, normes échafaudages de pied.
- Les échafaudages roulants selon la norme NF EN 1004-1
- Obligations de l'employeur, du monteur, de l'utilisateur, du vérificateur, droit d'alerte et droit de retrait.
- Identification des risques liés à l'utilisation des échafaudages (chutes, renversements, environnement).
- Les acteurs de la prévention et les principes de la prévention
- Principes généraux de prévention appliqués aux travaux en hauteur et hiérarchie des protections.

Module 2 : Technologie des échafaudages de pied & roulant

- Types d'échafaudages fixes : cadres, multidirectionnels, échafaudages façadiers, sapines, éléments constitutifs.
- Typologies d'échafaudages roulants et leurs usages spécifiques.
- Classes et capacités de charge, domaines d'utilisation, limitations d'emploi.
- Terminologie et fonction des montants, lisses, diagonales, planchers, ancrages, consoles, accès.
- Principes de stabilité : appuis, descente de charges, contreventement, ancrages, effets du vent.
- Les protections individuelles et collectives,

Module 3 : Préparation du montage et analyse de site

- Analyse de l'aire de montage : portance du sol, obstacles, réseaux, voies publiques, coactivité.
- Aménagement et balisage de la zone de travail, gestion des accès et du stockage provisoire.
- Vérification de l'état du matériel et compatibilité des éléments, tri et mise au rebut.



Formation montage - démontage, utilisation et vérification journalière des échafaudages fixes et roulants

- Exploitation de la notice de montage : lecture, repérage des configurations autorisées, limites d'emploi.

Évaluation Théorique et correction

FORMATION PRATIQUE

A partir de la notice de l'échafaudage :

Module 4 : Montage et démontage sécurisé & vérifications

- Préparation en amont : matériel, organisation du chantier, formalités, environnement, balisage, etc,
- Lecture et application du manuel d'instructions du fabricant.
- Démonstration des techniques de montage et démontage.
- Mise en situation : montage complet en équipe sous supervision
- Vérification de l'échafaudage
- Réalisation des examens de vérifications réglementaires

Module 5 : Montage, modification et démontage en sécurité (Pratique + apports ciblés)

- Organisation du travail : répartition des tâches, communication en équipe, consignes de sécurité.
- Application de l'ordre de montage décrit par le fabricant, mise à niveau, contreventement, mise en place des ancrages.
- Mise en place progressive des planchers et protections collectives (garde-corps de montage, filets, plinthes).
- Gestes et postures, manutention des éléments, prévention de la chute d'objets et des heurts.
- Procédure de démontage sécurisé, maintien des protections collectives jusqu'à la fin, rangement et stockage.
- Rappel des exigences réglementaires sur les EPI contre les chutes de hauteur (type, vérification périodique).
- Choix et réglage du harnais, des longes, des connecteurs, points d'ancrage conformes.
- Déplacements sur ligne de vie temporaire ou fixe, zones d'utilisation, limites.

Module 6 : Utilisation, circulation et vérification journalière des échafaudages fixes et roulants

- Définition et périodicité des examens réglementaires selon l'arrêté du 21/12/2004
- Accès et circulation : échelles intégrées, trappes refermées, interdiction de grimper sur les garde-corps.
- Vérification visuelle journalière : appuis, montants, ancrages, planchers, garde-corps, accès, balisage.
- Utilisation d'une fiche de contrôle simple, traçabilité des anomalies et actions correctives.



Formation montage - démontage, utilisation et vérification journalière des échafaudages fixes et roulants

Prérequis
La compréhension du français nécessaire à la mise en œuvre des consignes et de l'évaluation finale est recommandée.
Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur et au port de charges
Être âgé de 18 ans révolus

Durée
Quatre jours de formation soit 28 heures

Formateurs
Formateur expérimenté dans le domaine des échafaudages. Il est formé à la pédagogie via une formation de formateur ou un accompagnement via le cursus de qualification CITY PRO

Dispositifs de suivi
Livret de formation. Feuilles de présence émargées par les stagiaires et/ou tracking plateforme de formation.

Lieu de formation
Au sein d'un centre City'Pro bénéficiant d'un plateau technique et d'un agrément pour la réalisation des épreuves .

Méthodes pédagogiques
En présentiel . Nos formateurs utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative) qui permettent un apprentissage efficient.
Matériel : échafaudage de pied complet < 24 m et un roulant MDS, notice fabricant, moyens de balisage, EPI antichute, supports visuels (PC/vidéoprojecteur, paperboard, mémento stagiaire)

Modalités d'évaluation et type de reconnaissance de la formation délivrée
Test théorique : Évaluation sous la forme d'un QCM sur 50 points sur les connaissances générales, l'utilisation et la technologie des échafaudages de pied
Test pratique : Évaluation pratique lors d'une mise en situation pratique

Délais d'accès
Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre.

Modalités d'accès
Consultez la page centre sur le site city-pro.info.

Accessibilité
Nos prestations pédagogiques sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous remercions de nous informer de votre situation lors de vos échanges avec nos équipes administratives. Notre référent handicap vous contactera et prendra toutes les dispositions possibles pour adapter votre parcours de formation. Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité des PSH.

Tarifs et modalités des financements
En centre City'Pro ou sur city-pro.info